
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 10 juin 2026 à 9 h
salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Aref Salem, Vice-président du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Benoit Dagenais, Directeur général
Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Geneviève Goudreault, Directrice générale adjointe - Développement et affaires institutionnelles
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Vana Nazarian, Conseillère associée
Leslie Roberts, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité
Alexandre Devaux-Guizani, Leader adjoint de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0905

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 juin 2026 en ajoutant les points 30.019, 30.020, 40.006, 50.001, 50.002, 60.002, 60.003 et 60.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0906

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 15 juin 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE26 0907

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 18 juin 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE26 0908

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 128 743,96 \$, taxes incluses, pour les services de gestion et de contrôle parasitaire dans les collections vivantes des musées d'Espace pour la vie, dans le cadre du contrat accordé à Boisvert Gestion Parasitaire inc. (CE23 1720);
- 3- d'autoriser une dépense de 12 874,40 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1267947001

CE26 0909

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle totale de 1 006 686,68 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour les services d'élimination d'ordures ménagères, dans le cadre des contrats accordés à WM Québec inc. (lot 1) et à Recyclage Notre-Dame inc. (lots 5, 6, 7, 8, 9, 11) (CG23 0330);
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle totale de 1 510 030,02 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1268362003

CE26 0910

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, par laquelle AV-Tech inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services de journalier menuisier pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal (lot 2), pour une somme maximale de 367 644,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21327;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de AV-Tech inc.;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de police de la Ville de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1267026003

CE26 0911

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle totale de 896 061,69 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour les services d'élimination d'ordures ménagères, dans le cadre des contrats accordés à GFL Environmental inc. (lots 2, 6), Recyclage Notre-Dame inc. (lot 8) et Complexe Enviro Connexions Ltée (lot 9) (CG22 0407);
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 4 111 478,69 \$, taxes incluses, à titre de budget de variations de quantités, pour les services d'élimination d'ordures ménagères, dans le cadre des contrats accordés à Complexe Enviro Connexions Ltée (lots 1, 5, 9), GFL Environmental inc. (lots 2, 6, 11), WM Québec inc. (lot 7) et Recyclage Notre-Dame inc. (lots 8, 10) (CG22 0407);
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1260529001

CE26 0912

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de deux ans pour le lot 1, et d'une durée de trois ans pour le lot 2, avec la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des articles, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services d'entretien, de réparation et de remplacement de pneus et jantes pour les ateliers mécaniques du Service du matériel roulant et des ateliers, pour les sommes maximales indiquées pour chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21396;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses - excluant contingences, variation de quantités, incidences)
Pneus Métropolitains inc.	Lot 1 - Service d'entretien, réparation et remplacement de pneus et jantes pour les ateliers mécaniques - Secteur OUEST pour deux ans.	302 258,19 \$
Pneus Métropolitains inc.	Lot 2 - Service d'entretien, réparation et remplacement de pneus et jantes pour les ateliers mécaniques - Secteur EST pour trois ans.	281 677,88 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 116 787,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Pneus Métropolitains inc.;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure des ententes-cadres d'une durée de deux ans, avec la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaires conforme pour chacun des articles, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services d'entretien, de réparation et de remplacement de pneus et jantes pour les ateliers mécaniques du Service du matériel roulant et des ateliers, pour les sommes maximales indiquées pour chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21396;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses - excluant contingences, variation de quantités, incidences)
Pneus Métropolitains inc.	Lot 3 - Service d'entretien, réparation et remplacement de pneus et jantes pour les ateliers mécaniques - Secteur CENTRE pour deux ans.	509 714,64 \$
Pneus Métropolitains inc.	Lot 4 - Service d'entretien, réparation et remplacement de pneus et jantes pour les ateliers mécaniques - Secteur Sud pour deux ans.	459 945,78 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 193 932,09 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Pneus Métropolitains inc.;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

CE26 0913

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans, par laquelle Thibault & Associés, plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des autopompes à incendie d'une capacité nominale de 6 000 litres par minute, pour une somme maximale de 44 475 536,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21165;
- 3- d'autoriser une dépense de 6 671 330,43 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Thibault & Associés;
- 5- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1265593019

CE26 0914

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à L'Archevêque et Rivest Itée, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de construction de nouvelles serres à la pépinière municipale, située à L'Assomption, dans la région de Lanaudière, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 173 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-6028;
- 2- d'autoriser une dépense de 140 760 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de L'Archevêque et Rivest Itée;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1260329001

CE26 0915

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à L.M.L. Paysagistes et frères inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour le remplacement du revêtement en gazon synthétique du terrain de soccer intérieur du Stade de soccer de Montréal, situé au 9235, avenue Papineau, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 022 547,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-6037;
- 2- d'autoriser une dépense de 102 254,74 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 51 127,37 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de L.M.L. Paysagistes et frères inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1268264002

CE26 0916

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Les Excavations Lafontaine inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de réhabilitation du collecteur situé sous la rue Nicolet, entre les rues Adam et Notre-Dame Est, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 4 069 353,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DRE-P2617-207351-C;
- 3- d'autoriser une dépense de 610 403,08 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 134 887,08 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Les Excavations Lafontaine inc.;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1265732001

CE26 0917

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats.
- 2- d'accorder à Les Excavations Lafontaine inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de réhabilitation du collecteur situé sous la rue Saint-Antoine, entre le boulevard Robert-Bourassa et la rue Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Ville-Marie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 6 893 445,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DRE-P2621-207397-C;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 034 016,84 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 4- d'autoriser une dépense de 206 803,37 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Les Excavations Lafontaine inc.;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1265732002

CE26 0918

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Construction Transit 2e G ltée, le contrat pour les travaux de réfection de la toiture et remplacement de la génératrice du Musée Pointe-à-Callières, situé au 350, place Royale, dans l'arrondissement de Ville-Marie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 4 820 317,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15982;
- 3- d'autoriser une dépense de 964 063,51 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 530 234,93 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Construction Transit 2e G ltée;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1269395001

CE26 0919

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de voirie dans les arrondissements de Ville-Marie, d'Outremont, de Lachine, de LaSalle et de Verdun, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 4 888 317,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 527001;
- 3- d'autoriser une dépense de 488 831,76 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 171 091,11 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Construction Viatek inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1267231030

CE26 0920

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Charex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'aménagement d'une route incluant les travaux d'égout, d'aqueduc, de voirie, de la Commission des services électriques de Montréal, d'éclairage et de gestion environnementale des sols de l'écoquartier Louvain (lot 2), dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 10 311 940,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 476011;
- 3- d'autoriser une dépense de 2 062 388,05 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 2 992 007,70 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Charex inc.;
- 6- de majorer la dotation du Service des infrastructures et du réseau routier, par l'entremise de la réserve du passif environnemental, pour un montant de 2 007 312,15 \$, au net, pour les travaux de réhabilitation des sols de l'ancien secteur du poste d'essence sur le terrain Louvain Est;
- 7- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1267231019

CE26 0921

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois, par laquelle Conseillers en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville sur demande, les services de développement de solutions numériques web, applicatives et transactionnelles, pour une somme maximale de 4 828 950 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21318;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Conseillers en gestion et informatique CGI inc.;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1265035002

CE26 0922

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire conforme Keleny inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services professionnels d'interprètes et de traducteurs judiciaires à la cour municipale de la Ville de Montréal, pour une période de deux ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 2 364 083,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21352;
- 3- de procéder à l'évaluation de rendement de Keleny inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1262880001

CE26 0923

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, à des fins de rues, de cinq parcelles de terrain situées sur la rue Jean-Talon Est, aux intersections des boulevards Lacordaire et Langelier, dans l'arrondissement de Saint-Léonard;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 520 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, pour ces acquisitions;
- 4- d'autoriser l'arpenteuse-géomètre en cheffe de la Ville et cheffe de Division géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant, le cas échéant;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1254333007

CE26 0924

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville cède à Communia, sans contrepartie financière, les droits qu'elle détient dans l'emphytéose des immeubles situés au 7520-7530 et au 7540-7550, avenue André-Ampère, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, lesquels sont connus et désignés comme étant les lots 1 057 697 et 1 057 698 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'autoriser la signature de l'acte de cession conditionnellement à :
 - a) ce que celui-ci soit substantiellement conforme au projet d'acte;
 - b) la signature de l'acte de cession des droits d'emphytéose entre la Société canadienne d'hypothèque et de logement et Communia;
 - c) ce que le financement de l'ensemble du projet soit confirmé;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1269915003

CE26 0925

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Agence de mobilité durable, pour un terme de huit mois, rétroactivement au 1^{er} mai 2026, un espace de bureaux situé au 1500, rue des Carrières, ainsi qu'une partie du terrain portant le numéro de lot 2 537 833 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, d'une superficie locative de 785,62 mètres carrés et 46 cases de stationnement dans le cadre des fonctions des agents de stationnement, moyennant un loyer total de 122 330 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la prolongation du bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1260515006

CE26 0926

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la convention de modification de bail par lequel la Ville loue à Laboratoire sur l'agriculture urbaine, pour une période d'un an, à compter du 1^{er} novembre 2026, deux parties du terrain portant le numéro de lot 6 712 042 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situées au sud de la rue Louvain Ouest et à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, d'une superficie locative totale de 3 316 mètres carrés, à des fins de plantation de tournesols et d'installation d'une serre, et ce, à titre gratuit. Le montant de la subvention immobilière est de 247 009 \$ pour la durée du bail.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1260515005

CE26 0927

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de convention de prêt d'espace par lequel la Ville prête à la Société de développement commercial Vieux-Montréal - Quartier historique, à titre gratuit, pour une durée de 129 jours, à compter du 24 juin 2026, un espace extérieur situé au 350, rue Saint-Paul Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie, d'une superficie approximative de 100 mètres carrés, pour l'aménagement d'une placette publique sur le parvis du Marché Bonsecours. Le montant de la subvention immobilière est de 7 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1265323014

CE26 0928

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 2 465 694 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2026 de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal 2024-2027, pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Organisme	Montant accordé
Volet Ligne de départ	
Carrefour Solidarité Anjou	5 000 \$
Centre ABLBLALAB	5 000 \$
Club Ami, la santé mentale par l'entraide et l'intégration socioprofessionnelle inc.	5 000 \$
Frigo de l'Est - Epicerie communautaire et Solidaire	5 000 \$
Les Productions Drôle de Monde	5 000 \$
Local Familial	5 000 \$
Parkinson Montréal-Laval	4 602 \$
Relais Côte-des-Neiges	4 998 \$
Souvenirs et Mémoires de la Côte-des-Neiges	5 000 \$
Troupe de théâtre La ruée vers L'Art	5 000 \$
Volet Participer - micro	
Ada X	9 820 \$
Groupe Intervention Vidéo de Montréal inc.	9 800 \$
INNOVATIONS EN CONCERT	9 175 \$
La Maison d'Aurore	9 999 \$
Maison Saint-Gabriel	8 300 \$

L'Orchestre à vents de Montréal-Nord	8 755 \$
L'Orchestre de chambre I Musici de Montréal	8 559 \$
Volet Participer - ponctuel	
À portée de mains	50 000 \$
Alliance Chorale du Québec	50 000 \$
Allions-nous	50 000 \$
Association québécoise pour le patrimoine industriel	50 000 \$
Atelier d'histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve inc.	50 000 \$
Bouge de là inc.	37 000 \$
Centre culturel vietnamien du Canada	34 803 \$
Centre d'art et de diffusion CLARK	22 825 \$
Centre Multi-ressources de Lachine	50 000 \$
Collectif Animation urbaine L'Autre Montréal	18 920 \$
Collectif Points Communs	41 180 \$
Collectif Super Boat People	49 950 \$
Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart	24 998 \$
Danse Carpe Diem/Emmanuel Jouthe	47 022 \$
Danse Imedia O.S.B.L.	50 000 \$
DARE-DARE Centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal inc.	29 898 \$
École de joaillerie de Montréal	20 834 \$
Écomusée du fier monde	30 286 \$
Fondation de la créativité artistique du Canada	48 123 \$
Harmonie Richelieu Verdun	50 000 \$
InTerreArt	30 000 \$
Jamais Lu	25 000 \$
J'apprends avec mon enfant	18 315 \$
LA SERRE arts vivants	14 580 \$
Le Moulin à Musique inc.	16 000 \$
Je suis Julio (Le Radeau)	40 000 \$
Les Productions des pieds des mains	43 200 \$
Les Projets Vrix	48 500 \$
L'Hôte Maison (Maison de jeunes)	12 000 \$
L'Imprimerie, centre d'artistes	50 000 \$
La Maison de la poésie de Montréal	50 000 \$
Maison des jeunes Côte des neiges inc.	42 500 \$
Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles	50 000 \$
Mercier-Ouest Quartier en santé	19 690 \$
MOMENTA Biennale de l'image (Biennale d'art contemporain)	50 000 \$
Montréal Danse	32 580 \$
Montréal la plus heureuse	20 400 \$
Musée des hospitalières Hôtel-Dieu de Montréal	50 000 \$
Naos Jeunesse : la créativité en action !	29 500 \$
Notre-Dame-des-Arts	40 000 \$
Occurrence, espace d'art et d'essai contemporains	24 000 \$
Organisation Wecan	34 311 \$
Petits Bonheurs Diffusion culturelle	20 885 \$
Rencontres internationales du documentaires de Montréal	48 000 \$
Rencontres-Cuisines	32 000 \$
Sans Oublier le Sourire	20 065 \$
Société Culture et Traditions québécoises de Montréal-Nord	12 000 \$
Société des orgues de Maisonneuve	23 851 \$
SPDTQ - Espacetrad (Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise)	45 000 \$
Studio ZX	50 000 \$
Théâtre Aphasique	17 300 \$
Théâtre aux Écuries	35 000 \$
Théâtre de la pire espèce	19 605 \$
Théâtre Déchaînés	15 000 \$

Volet Participer - Structurant	
Centre Turbine	90 000 \$
La Maison de jeunes de St-Léonard	90 000 \$
Quartier des arts du cirque	90 000 \$
Volet - Expérimenter - micro	
Orchestre Métropolitain	9 950 \$
Volet - Expérimenter - ponctuel	
Cinéma public	49 420 \$
Fondation Guido Molinari	50 000 \$
Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut au Québec	37 195 \$
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	50 000 \$
TOTAL	2 465 694 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1263205001

CE26 0929

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à Festival M.A.D. Montréal pour l'organisation du Marché éphémère de produits montréalais au Quartier des spectacles, du 20 au 23 août 2026;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1267019001

CE26 0930

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de résilier la convention de soutien technique et financier intervenue entre l'Orchestre symphonique de Montréal et la Ville (CM25 0410);
- 2 - d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à l'Orchestre Symphonique de Montréal pour le déploiement de l'événement Une semaine de relâche magique du 28 février au 7 mars 2026;
- 3 - d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à l'Orchestre Symphonique de Montréal pour le Grand Concert à l'Esplanade du Parc Olympique le 12 août 2026;
- 4 - d'approuver les projets de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1269331001

CE26 0931

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à Partenariat du Quartier des spectacles pour le projet de développement du Pôle de vitalité nocturne Quartier des spectacles en 2026;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1268994016

CE26 0932

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Corporation du cinéma Beaubien, pour le volet d'exposition permanente de son projet de programmation spéciale pour souligner les 25 ans de la corporation, dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal 2024-2027;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1269632003

CE26 0933

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 54 000 \$ à Maison de la famille de Saint-Léonard (MDFSL), pour son projet Espace Parents MDFSL en 2026, 2027 et 2028;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1260444001

CE26 0934

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 150 000 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre de l'appel à projets du Programme de contribution financière pour la transition écologique 2026, volet 2 : Jardins pédagogiques, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Liste des projets de jardins pédagogiques retenus en 2026

Numéro	Organisme / École	Projet et période	Montant accordé
1	Ville en vert	Cultures solidaires dans une école primaire à Montréal-Nord (juin 2026 - décembre 2027)	14 000 \$
2	Solidarité Mercier-Est	Parcours jardins de Mercier-Est - Jardin pédagogique dans une école à Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (juin 2026 - décembre 2027)	16 500 \$
3	Sentier urbain	Jardin pédagogique pour la transition écologique dans une école primaire à Ville-Marie (juin 2026 - décembre 2027)	10 200 \$
4	Éco-pivot	Jardins vivants : Légumes, fleurs et pollinisateurs dans une école primaire à Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (juin 2026 - décembre 2027)	14 000 \$
5	Éco de la Pointe-aux-Prairies (ÉcoPAP)	Écoles nourricières – semer la résilience par l'agriculture urbaine dans une école primaire à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (juin 2026 - décembre 2027)	19 500 \$
6	Outremont en Famille	Agriculture à l'année : Activités pédagogiques et installations de jardins hydroponiques dans trois écoles d'Outremont (juin 2026 - décembre 2027)	27 500 \$
7	École Iona	Jardin Ionien: Jardin pédagogique dans une école primaire Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (juin 2026 - décembre 2027)	2 000 \$
8	École Ludger-Duvernay	Oasis scolaire : Projet d'agriculture urbaine dans la cour d'une école primaire dans Le Sud-Ouest (juin 2026 - décembre 2027)	15 000 \$
9	École Notre-Dame-des-Victoires Annexe	Plantes et placottoire: Projet d'agriculture urbaine dans la cour d'une école primaire à Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (juin 2026 - décembre 2027)	1 300 \$
10	Carrefour Jeunesse Emploi Centre-Nord	Espace pollinisateur du Jardin des possibles dans une école secondaire à Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (juin 2026 - décembre 2027)	10 900 \$
11	Options High School	Ville Émard field: projet d'agriculture urbaine dans une école secondaire dans le Sud-Ouest (juin 2026 - décembre 2027)	19 100 \$
Total			150 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1269260002

CE26 0935

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 25 110 800 \$ à Société du Patrimoine Angus Résidentiel, pour la construction de 350 logements abordables sur les lots 6 232 022, 6 232 023, 6 322 743 et 6 322 744, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser la directrice du Service de la stratégie immobilière et de l'habitation à signer l'acte hypothécaire de 4^e rang en faveur de la Ville de Montréal, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de contribution financière;
- 4 - d'autoriser des budgets revenus et dépenses équivalents au Service de la stratégie immobilière et de l'habitation, selon la convention de contribution, pour un montant de 25 110 800 \$;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1255730001

CE26 0936

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 9 750 \$ à MU, pour l'entretien d'une murale dans le cadre du Programme d'entretien des murales - Volet 2, édition 2026;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1260005001

CE26 0937

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de fermer et retirer du domaine public une partie du lot 2 652 264 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 202,8 mètres carrés;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de promesse bilatérale par lequel la Ville s'engage à vendre à la Société de transport de Montréal, un terrain vacant d'une superficie approximative de 202,8 mètres carrés, connu et désigné comme étant une partie du lot 2 652 264 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de permettre la construction d'un poste de redressement, pour la somme de 115 000 \$, plus les taxes applicables;
- 2 - d'autoriser la Société de transport de Montréal à débiter les travaux de construction du poste de redressement sur la partie du lot 2 652 264 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 3 - d'autoriser la signature de l'acte de vente par le greffier de la Ville, pour autant que, de l'avis du Service des affaires juridiques, l'acte de vente dans sa forme finale soit substantiellement conforme à la promesse d'échange bilatérale jointe au présent dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1269915002

CE26 0938

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à Vélo Québec Association, dans le cadre du programme d'éducation à la mobilité active « Cycliste averti » dans 60 classes du primaire à Montréal pour l'année 2026;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 100 000 \$ en 2026 en provenance des dépenses communes - budget réservé aux priorités de l'administration vers le budget des dépenses de contributions du Service de l'urbanisme et de la mobilité;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1269537001

CE26 0939

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à Piétons Québec, afin d'offrir le programme d'éducation à la mobilité active « Ça marche! Vers des déplacements à pied sécuritaires » dans 75 classes du primaire à Montréal pour l'année 2026 et 2027;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 100 000 \$ en 2026 en provenance des dépenses communes - budget réservé aux priorités de l'administration vers le budget des dépenses de contributions du service de l'urbanisme et de la mobilité;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1269537003

CE26 0940

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Maison Aurélie-Cadotte pour la propriété sise au 56, rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie, connue comme étant le lot 2 160 980 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1115,30 mètres carrés, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 46 ans, soit à partir du 6 novembre 2037 jusqu'au 5 novembre 2083, dont la rente annuelle sera de 7 600 \$, afin de permettre la reconstruction du bâtiment, le tout selon les conditions stipulées au projet d'acte;
- 2 - d'approuver un projet de quittance par lequel la Ville de Montréal et la Maison Aurélie-Cadotte renoncent mutuellement à tous recours en lien avec l'incendie qui a affecté le Monastère du Bon-Pasteur le 25 mai 2023 pour la propriété sise au 56, rue Sherbrooke Est, connue comme étant le lot 2 160 980 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, située dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 3 - de mandater le Service de la stratégie immobilière et de l'habitation (SSIH) afin de préparer une convention de contribution établissant les décaissements pour l'aide financière de 6 200 000 \$ réservée à la Maison Aurélie-Cadotte pour la reconstruction du bâtiment sise au 56, rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 4 - d'autoriser le greffier de la Ville à signer l'acte de modification d'emphytéose conditionnellement à ce que :
 - i) cet acte dans sa forme finale soit substantiellement conforme au projet d'acte joint au présent dossier décisionnel, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville;
 - ii) la quittance ait été signée par la représentante de la Maison Aurélie-Cadotte au préalable ou de façon concomitante à la signature de l'acte d'emphytéose;
- 5 - d'autoriser le greffier de la Ville à signer la quittance mutuelle, pourvu que cette quittance soit, dans sa forme finale, substantiellement conforme au projet de quittance joint au présent dossier décisionnel, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville;
- 6 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1269915001

CE26 0941

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure des ententes-cadres d'une durée de 12 mois, avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, les services d'entretien préventif et de réparation de véhicules lourds de la Ville, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21329;

Firmes	Articles	Montant (taxes incluses - excluant contingences, variation de quantités, incidences)
Ressort Idéal Itée	LOT 1 : Secteur Est : Montréal-Nord, Anjou, RDP-PAT, Service de l'eau, MHM, St-Léonard, Viau	640 656,80 \$
Le Groupe Guy inc.	LOT 2 : Secteur Ouest : Pierrefonds, St-Laurent, Ahuntsic, CESH, Ile-Bizard	446 460,57 \$
Le Groupe Guy inc.	LOT 3 : Secteur Sud : Côtes des Neiges, Incendie Madison, Verdun, LaSalle, Lachine, Sud-Ouest	301 809,38 \$
Le Groupe Guy inc.	LOT 4 : Secteur Centre : Ville-Marie, Outremont, Rosemont, Petite-Patrie, Villeray St-Michel, Plateau Mont-Royal	593 852,20 \$

- 2 - d'autoriser une dépense de 297 416,85 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - de procéder aux évaluations du rendement de Ressort Idéal Itée et Le Groupe Guy inc.;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1265593022

CE26 0942

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'exercer le droit de préemption afin d'acquérir de Gaétane Viens et Michel Daoust à des fins de logement social, l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 242 426 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie totale de 197,3 mètres carrés, situé au 1605, rue Liébert dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, comprenant un bâtiment résidentiel, pour le prix de 1 015 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet, notamment le contrat notarié ou l'avis de transfert, le cas échéant;
- 3 - d'émettre le chèque requis pour la transaction au nom de Gaétane Viens et Michel Daoust ou au nom du notaire fiduciaire en fidéicomis du vendeur ou, si le dépôt devait se faire en Cour supérieure, au nom du ministre des Finances;
- 4 - d'autoriser la signature de la convention de services professionnels entre le vendeur et le notaire fiduciaire, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;
- 5 - d'autoriser un budget d'incidences à l'acquisition de 645 904,53 \$, taxes incluses, pour les frais de travaux urgents;
- 6 - d'amender l'annexe 1 de la convention de gestion conclue avec la Société de l'habitation et de développement de Montréal pour y ajouter l'Immeuble;
- 7 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1265792003

CE26 0943

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 211 525,64 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre de l'appel à projets Animation territoriale - Coupe du monde FIFA 2026, sous réserve de l'octroi des droits de diffusion par la FIFA, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Montant
Vision Diversité	12 000 \$
Fondation LatinArte	14 500 \$
Les projets VRIX	15 000 \$
La Lutinerie	20 000 \$
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants CANA	23 000 \$
Bureau Associatif pour la Diversité et la Réinsertion	25 000 \$
Initiative 1,2,3 GO! Rivière-des-Prairies	26 470 \$
Regroupement jeunesse en action	38 000 \$
La Maison d'Haïti	37 555,64 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions des versements de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1269780002

CE26 0944

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prolonger jusqu'au 31 décembre 2026, soit pour une période de six mois, la déclaration de compétence du conseil de la Ville concernant l'exercice de tous les pouvoirs liés au matériel roulant relevant de la compétence des arrondissements, à l'exception des contrats de location de moins d'un an et des contrats de location avec opératrice ou opérateur, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1265593013

CE26 0945

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver les projets de convention d'aide financière entre la Ville et chacune des villes liées dans le cadre du volet 2 du programme Accélérer la transition climatique locale;
- 2- de s'engager à respecter toutes les conditions et modalités du programme qui sont applicables à l'agglomération ou aux projets de la programmation;
- 3- de s'engager à ce que l'agglomération et les villes constituant l'agglomération de Montréal payent tous les coûts non admissibles associés à leurs projets respectifs, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui ne sont pas subventionnés et qui leur incombent ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien d'infrastructures ou d'aménagements subventionnés;
- 4- de transmettre aux villes liées une copie certifiée de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1269918003

CE26 0946

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de réfection de chaussée sur le réseau artériel administratif de la Ville, en vue de la tenue des championnats du Monde Route UCI 2026.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1267231037

CE26 0947

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'avenant 1 à la convention d'aide financière intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre des travaux de la révision du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal pour l'intégration des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (CG25 0081);
- 2- de transmettre au ministre des Affaires Municipales et aux organismes partenaires l'intention de réviser le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1267154001

CE26 0948

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à déposer une demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour le projet de restauration du Pavillon des activités nautiques, phase 2.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1262837001

CE26 0949

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de renouveler le mandat de Nicolas Demers-Stoddart à titre de membre du Comité Jacques-Viger, pour un second mandat de trois ans, à compter du 2 août 2026.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1269672003

CE26 0950

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de nommer Andréanne Moreau à titre de membre observateur au conseil d'administration de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, pour un mandat renouvelable de deux ans, en remplacement d'Anne-Marie Sigouin;
- 2 - de remercier Anne-Marie Sigouin pour sa contribution au conseil d'administration de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1268021004

CE26 0951

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport selon les orientations formulées dans sa réponse;

- 2 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur les finances et l'administration dans son document intitulé « Étude publique du budget 2026 et du PDI 2026-2035. Rapport et recommandations ».

Adopté à l'unanimité.

30.008 1269902004

CE26 0952

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser des virements totalisant 659 000 \$ à six arrondissements;

Arrondissements	Montant de la subvention octroyée
Outremont	78 000 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	139 000 \$
Ahuntsic-Cartierville	115 000 \$
Plateau-Mont-Royal	145 000 \$
Verdun	87 000 \$
Lachine	95 000 \$

- 2 - d'approuver les projets soumis par ces arrondissements dans le cadre du Programme de soutien aux arrondissements pour la revitalisation des secteurs commerciaux situés hors des territoires des Sociétés de développement commercial;

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser des virements totalisant 337 000 \$ à deux arrondissements;

Arrondissements	Montant de la subvention octroyée
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	173 000 \$
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	164 000 \$

- 2 - d'approuver les projets soumis par ces arrondissements dans le cadre du Programme de soutien aux arrondissements pour la revitalisation des secteurs commerciaux situés hors des territoires des Sociétés de développement commercial.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1269861004

CE26 0953

Vu la résolution CA26 14 0139 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en date du 2 juin 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à effectuer des travaux pour l'installation d'un monte-matériaux de type B au Centre Ogilvy, situé au 7405, avenue Champagneur.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1260465001

CE26 0954

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'entériner toute décision prise par le conseil d'arrondissement de Verdun depuis l'identification de la Maison Nivard-De Saint-Dizier à l'annexe D de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), relevant de la compétence du conseil municipal, soit le 6 juin 2024;
- 2- d'accepter l'offre à venir du conseil d'arrondissement de Verdun de prendre en charge la Maison Nivard-De Saint-Dizier, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.011 1267840003

CE26 0955

Vu la résolution CA26 14 0136 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en date du 2 juin 2026;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c.C-11.4)*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, d'une contribution financière de 54 000 \$ provenant du Programme québécois de lutte contre la criminalité du ministère de la Sécurité publique, afin de mener le projet « Actualisation de la Stratégie Jeunesse en prévention de la criminalité »;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1269298003

CE26 0956

Vu la résolution CA26 14 0136 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en date du 2 juin 2026;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de modifier le budget de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'une contribution financière de 30 000 \$ de la part de Desjardins, relativement au réaménagement de l'espace adolescents de la bibliothèque de Saint-Michel dans le cadre du projet « Un pont entre nous », conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1269298002

CE26 0957

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE26 0602;

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de renouveler les mandats d'Isabelle Dumas, vice-présidente, de Francyne Lord et de Paul-André Linteau, membres, ainsi que de Luce Lafontaine, membre suppléante au sein du Comité consultatif en reconnaissance, pour une période non renouvelable de trois ans, à compter du 15 juin 2026;
- 2 - de nommer Elyse Lévesque, actuellement membre suppléante, à titre de membre du Comité consultatif en reconnaissance pour un mandat non renouvelable de trois ans, à compter du 15 juin 2026;
- 3 - de remercier Bérénice Mollen-Dupuis, Doreen Petiquay-Barthold et Imen Ben Jemia pour leur implication au sein du Comité consultatif en reconnaissance au cours des trois dernières années;
- 4 - de remercier Jean-François Leclerc pour son implication à titre de président du Comité consultatif en reconnaissance au cours des trois dernières années.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1269671002

CE26 0958

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter le mécanisme d'acceptation de don visant à encadrer la réception de contributions financières privées destinées à soutenir, sur le territoire de la Ville de Montréal, des initiatives en logement, en hébergement et en cohabitation sociale pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1268538004

CE26 0959

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport selon les orientations formulées dans sa réponse;

de recommander au conseil municipal :

de prendre connaissance de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission permanente sur l'examen des contrats sur le bilan de la quatorzième année d'activité (2024) et la quinzième année d'activité (2025) - rapports et recommandations.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1269902007

CE26 0960

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2026 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après :

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports :

- Assemblée publique - Suivi de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel 2025-2030
- Portrait des infrastructures sportives: impacts et adaptations face aux changements climatiques

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Assemblée publique - Soutien offert aux PME à Montréal
- Encadrement des locations résidentielles type Airbnb; explorer les pratiques au Canada et à l'international (Séance de travail)

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Assemblée publique - Entendre les besoins, défis et enjeux des communautés LGBTQ2+ pour la création du comité consultatif
- Assemblée publique - Impact de l'approche des Quartiers inclusifs et résilients (QIR) sur l'amélioration de l'offre et de l'accès aux infrastructures de sport et de loisir dans les quartiers vulnérables

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- État des lieux et planification des grands parcs montréalais (séance de travail)
- Consultation publique sur le Grand Parc de l'Est
- Bilan et mise à jour de la Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026 (séance de travail)

Commission sur l'examen des contrats

- En continu : Étude des contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions (CM23 0447 et CG23 0205)

Commission sur les finances et l'administration

- Discussion publique dans le cadre des travaux prébudgétaires 2027
- Étude publique du budget 2027 et PDI 2027-2036
- Rapport 2025 Vérificatrice générale (Séance de travail)

Commission sur l'inspecteur général

- En continu : Étude des rapports de l'inspecteur général

Commission sur le transport et les travaux publics

- Assemblée publique : Le laboratoire d'innovation et la zone sans cône dans Ville-Marie : vers de nouvelles pratiques urbaines
- La mobilité et ses enjeux : fluidité et sécurité à l'ère de l'intelligence artificielle
- État de la chaussée routière: innovations méthodologiques et avancées scientifiques à mettre en œuvre par la Ville

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

La Commission est active lorsqu'une modification est demandée au Schéma.

Commission de la sécurité publique

- Assemblée publique - Plan de lutte contre les discriminations et le racisme du Service de police de la Ville de Montréal
- Assemblée publique - Rapport annuel 2025 du Service de police de la Ville de Montréal
- Assemblée publique - Rapport des activités 2025 du Service de sécurité incendie de Montréal
- Assemblée publique - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie du Service de sécurité incendie de Montréal
- Assemblée publique - Offre de service en sauvetage nautique et sur glace du Service de sécurité incendie de Montréal
- Assemblée publique - Direction en prévention du Service de sécurité incendie de Montréal
- Assemblée publique - STM ET SPVM – Sécurité dans les transports collectifs

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1269902005

CE26 0961

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2026 des commissions permanentes du conseil municipal ci-après :

Commission de la présidence du conseil

- Révision du Code d'éthique des élus (séance de travail)
- Bilan des élections municipales 2025 (séance de travail)
- L'utilisation des mécanismes d'intelligence artificielle pour les partis politiques municipaux (séance de travail)

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Assemblée publique - Suivi de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel 2025-2030
- Exploration de nouveaux modèles de bibliothèques et les tiers lieux, notamment culturel
- Portrait des infrastructures sportives: impacts et adaptations face aux changements climatiques

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Assemblée publique - Soutien offert aux PME à Montréal
- Délais d'obtention des permis en habitation (Séance de travail)
- Encadrement des locations résidentielles type Airbnb; explorer les pratiques au Canada et à l'international (Séance de travail)

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Assemblée publique - Entendre les besoins, défis et enjeux des communautés LGBTQ2+ pour la création du comité consultatif
- Assemblée publique - Impact de l'approche des Quartiers inclusifs et résilients (QIR) sur l'amélioration de l'offre et de l'accès aux infrastructures de sport et de loisir dans les quartiers vulnérables
- Plan d'action municipal en accessibilité universelle : Reddition de comptes (séance de travail)
- Reddition de compte sur le racisme et discrimination systémique (séance de travail)

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- État des lieux et planification des grands parcs montréalais (séance de travail)
- Consultation publique sur le Grand Parc de l'Est
- Bilan et mise à jour de la Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026 (séance de travail)

Commission sur l'examen des contrats

- En continu : Étude des contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions (CM23 0447 et CG23 0205)

Commission sur les finances et l'administration

- Discussion publique dans le cadre des travaux prébudgétaires 2027
- Étude publique du budget 2027 et PDI 2027-2036
- Rapport 2025 Vérificatrice générale (Séance de travail)

Commission sur l'inspecteur général

- En continu : Étude des rapports de l'inspecteur général

Commission sur le transport et les travaux publics

- Assemblée publique : Le laboratoire d'innovation et la zone sans cône dans Ville-Marie : vers de nouvelles pratiques urbaines
- La mobilité et ses enjeux : fluidité et sécurité à l'ère de l'intelligence artificielle
- État de la chaussée routière: innovations méthodologiques et avancées scientifiques à mettre en œuvre par la Ville

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1269902006

CE26 0962

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter un budget supplémentaire de 349 367 000 \$ au PDI 2026-2035, provenant du report des surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables au 31 décembre 2025, et ce, pour l'ensemble des arrondissements selon le document présenté en pièce jointe dans le dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.019 1265929001

CE26 0963

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion, dégagés de l'exercice financier de 2025 de la Ville de Montréal;

- 2- d'approuver la méthode de calcul permettant d'établir les résultats financiers de 2025 des arrondissements, dans le but d'établir leur surplus de gestion;
- 3- d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 56 263,2 \$ (en milliers de dollars) aux arrondissements et d'en autoriser les transferts;
- 4- de réserver du surplus libre du conseil municipal un montant de 1 506,9 \$ (en milliers de dollars) correspondant au déficit de 2025 des arrondissements dans l'attente que ces déficits soient récupérés;
- 5- de récupérer, à partir du fonds de stabilisation des taux de redevances de la Commission des services électriques, un montant de 9 890,3 \$ (en milliers de dollars);
- 6- d'adopter l'affectation du surplus pour les autres demandes d'affectation pour un montant total de 171 957,1 \$ (en milliers de dollars), conformément aux informations inscrites dans le dossier décisionnel;
- 7- d'autoriser le transfert des soldes inutilisés de surplus affectés d'un montant de 343,5 \$ (en milliers de dollars) vers les surplus non affectés, conformément aux informations inscrites dans le dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.020 1263074001

CE26 0964

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les initiatives culturelles;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public du 11 juillet au 7 août 2026.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1265703007

CE26 0965

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Société en nom collectif Evenko, enregistrée au numéro 3375080283, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 8 et 9 août 2026, dans le cadre des événements culturels qu'elle organise;
- 2- d'autoriser Le Salon Daomé, enregistré au numéro 1164208085, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 20 et 27 juin 2026, dans le cadre des événements culturels qu'il organise;
- 3- d'autoriser l'organisme S.A.T. Société des arts technologiques, enregistré au numéro 1140728099, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h, le 21 juin 2026, dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 4- d'autoriser l'organisme Le Newspeak Inc., enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, les 11 et 19 juillet 2026 et jusqu'à 6 h, le 4 juillet 2026, dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

- 5- d'autoriser l'organisme Espace Esc Itée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 4 juillet 2026, dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 6- d'autoriser l'organisme Quai des Brumes, enregistré au numéro 1143546266, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 22 août 2026, dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 7- d'autoriser 21 établissements commerciaux membres de la Société de développement commercial du boulevard Saint-Laurent, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, le 28 juin 2026, dans le cadre de l'événement qu'ils organisent :

Raison sociale	Adresse	NEQ	Permis d'alcool
Bar Palazo	3435, Saint-Laurent	1178570843	10274449-1
Bar Medellin	3479, Saint-Laurent	1178494853	10332502-1
La Porte	3519, Saint-Laurent	1177941953	10187385-1
Bar Yume	3612, Saint-Laurent	1181324907	AET100130351
Mirella Gnoccheria	3619, Saint-Laurent	1169601391	10314922-2
Apt. 200	3643, Saint-Laurent	1170459821	100102954-2
TRH Bar	3699, Saint-Laurent	1168117860	9321845
Bar Bifteck	3702, Saint-Laurent	1171220297	586909
Zama	3709, Saint-Laurent	1175427187	10116798-1
3 minots	3812, Saint-Laurent	1164252190	9424516
Bar Champs	3956, Saint-Laurent	1176606045	100199836-4
Barbossa	3956A, Saint-Laurent	1163301345	9958307
Club DD (Blue Dog)	3958, Saint-Laurent	1164875743	100047878-1
Resto Bar Chi	3977, Saint-Laurent	1178714995	10222091-1
Café Urbanista	4127, Saint-Laurent	1176890300	100132615-3
Bayou Bar	4134, Saint-Laurent	1149159171	9817032 / 100186908-1
Bar Darling	4328, Saint-Laurent	1170723358	100099275-1
Salon Daomé	4465, Saint-Laurent	1164208085	9638933
Le Belmont	4483, Saint-Laurent	1147570320	374769
La Sala Rossa / Sotterenea	4848, Saint-Laurent	2249494768	100020198-1
Casa Del Popolo	4873, Saint-Laurent	2249494768	100145763-1

Adopté à l'unanimité.

40.002 1268994018

CE26 0966

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1268798007

CE26 0967

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, à toutes fins que de droit, le retrait du domaine public d'une partie du lot 1 243 310 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie maximale de 270 mètres carrés, situé sur le boulevard Monk dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 2 - d'approuver le versement d'une partie de ce lot au domaine privé de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1265548006

CE26 0968

Vu la résolution CA26 27 0147 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 1^{er} juin 2026;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur le lot 2 242 423 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1265092002

CE26 0969

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement fixant le taux au mètre cube de l'eau en fonction des coûts réels relatifs à l'alimentation en eau potable aux fins de la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2025) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1263074002

CE26 0970

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la conclusion de l'entente de règlement et transaction acceptée par l'employé cadre;
- 2 - d'autoriser l'avocat en chef de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, cette entente de règlement et transaction;
- 3 - de mandater le Service des ressources humaines à en assurer la mise en œuvre et le suivi.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1263302002

CE26 0971

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les conditions de travail d'Alain Dufort;

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver la nomination d'Alain Dufort à titre de directeur général de la Ville de Montréal pour une durée de quatre ans, à compter du 17 août 2026;
- 2 - d'autoriser la mairesse de Montréal et le greffier de la Ville à signer le contrat de travail joint au présent dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1266776001

CE26 0972

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de prendre acte du budget du programme Prévention Montréal 2027-2030 totalisant 46 193 956 \$ sur quatre ans, soit pour 2027, 2028, 2029 et 2030;
- 2 - de prendre connaissance du maintien de la répartition budgétaire annuelle entre les 19 arrondissements de la somme de 35 793 955 \$ du Volet local dudit programme, et tel que présenté au tableau suivant :

Répartition des fonds du Volet local destinés aux arrondissements 2027-2030	
Arrondissement	2027-2030
Ahuntsic-Cartierville	2 140 436 \$
Anjou	783 172 \$
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	2 798 652 \$
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	474 108 \$
LaSalle	1 458 896 \$
Lachine	1 238 828 \$
Le Plateau-Mont-Royal	1 499 151 \$

Le Sud-Ouest	1 721 592 \$
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	2 755 788 \$
Montréal-Nord	3 627 772 \$
Outremont	541 344 \$
Pierrefonds-Roxboro	1 225 780 \$
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	3 201 516 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	1 633 288 \$
Saint-Laurent	1 530 952 \$
Saint-Léonard	2 215 949 \$
Verdun	913 001 \$
Ville-Marie	1 791 416 \$
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	4 242 314 \$
Total	35 793 955 \$

3 - de prendre connaissance que le budget annuel de 11 548 489 \$ du programme Prévention Montréal sera intégré dans la confection du budget 2027 du Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1268121001

CE26 0973

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport du comité d'audit de la Ville aux conseils sur l'examen des états financiers pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1267665003

CE26 0974

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport financier consolidé audité ainsi que de la reddition de comptes financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025;

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser une affectation nette d'un montant de 6 531 000 \$ à l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice 2025, ainsi qu'un montant de 21 617 000 \$ pour les exercices antérieurs, en provenance du compte de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, afin de financer l'effet découlant de l'application de la nouvelle norme comptable SP 3160 – Partenariats public-privé.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1266254001

CE26 0975

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le rapport financier consolidé audité ainsi que de la reddition de comptes financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1266254002

Levée de la séance à 10 h 18

70.001

Les résolutions CE26 0905 à CE26 0975 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville